



PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Jeudi 15 Octobre 2020

Présidence : M. MORACCHINI Jean-René

Président Délégué : M. BASTERI Dominique

Vice-Présidents : MM SORBARA Michel - EMMANUELLI Antoine - SERPAGGI Philippe (visio conférence)

Trésorier : M. PROFIZI Patrick

Secrétaire Général :

Secrétaire Général Adjoint : M. PETTINATO Joseph (visioconférence)

Membres : MMES GARDELLA Sandra (visioconférence) et PERI Jeanne - MM RISTERUCCI Franck (visioconférence) - PERFETTI Jean Claude - PELE Cédric - Pierre MARIOTTI - GRASSI Didier - AIROLA Jean-Luc - ROMBALDI Antoine

Excusé (s) : Dr ANTONINI Danielle – MM MAGGIANI Francis - CASANOVA François

Approbation du Procès-Verbal :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 22 septembre 2020.

Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Jean-Paul **SCANAVINO** ancien dirigeant du CA PROPRIANO
- Gavin **PIRAS** ancien joueur du ACCA et ASPTT AJACCIO

Informations locales et nationales :

- **LCF – C5 Stadium** → une convention au modèle fédéral, entre la LCF et le C5 Stadium est en cours de signature afin de lier les 2 structures pour le développement de la pratique loisir. Cette démarche est à l'étude à Ajaccio avec d'autres structures.
- **FFF** → une note juridique émanant de la Fédération, relative au non-respect des mesures barrières pendant une rencontre, a été transmise aux Commissions concernées.

Assemblée Générale Elective :

- **Arrêté des Comptes :**

Après les explications données par le Cabinet Comptable et après avoir entendu Patrick PROFIZI en sa qualité de Trésorier, le Comité Directeur approuve le projet d'arrêté des Comptes pour la saison 2019/2020 qui sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale.

- **Présentation d'une modification des Statuts**, concernant la composition du bureau, imposée par la Fédération.

L'Assemblée Générale est prévue le 21 Novembre, au sein de l'Université de CORTE, dans le strict respect des mesures barrières qui seront communiquées aux clubs, avec la convocation.

Partenariat MDS :

Dans le cadre du partenariat avec la Mutuelle Des Sportifs (MDS), une opération « sensibilisation aux gestes barrières », sera menée avec les clubs.

A cette occasion, des masques lavables, aux couleurs de la MDS et de notre Ligue, seront offerts à tous les licenciés âgés de onze ans et plus.

Le coût sera entièrement supporté par la MDS.

Questions diverses :

- **Plateaux U6/U11** → le Comité Directeur demande à la Commission de statuer au cas par cas pour le maintien des plateaux pendant les vacances scolaires

Courriers :

- **ASC Pieve di Lota** : la Préfecture n'ayant pas répondu au club, le club reporte son tournoi annuel → lu et noté
- **Commission Technique** : demande d'intégration d'Emilie LACOTTE → validée
- **Commission de Surveillance des Opérations Electorales** : demande d'intégration de Marcel BERNACCHI → validée

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.